

Collaboration Église et forces policières

Les 9 et 10 avril 2014 avait lieu la seconde conférence internationale dédiée à la lutte contre la traite des êtres humains au Vatican. Cette conférence intitulée « Combattre la traite des êtres humains : collaboration de l'Église et de la Loi » a réuni 120 personnes, représentants religieux et policiers d'une vingtaine de pays.

Participation du Canada

L'Église canadienne y était représentée par Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau et président de la *Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)* alors que la *Gendarmerie royale du Canada (GRC)* était représentée par l'inspecteur André Gauthier de son Centre de coordination et de liaison international - Projet d'en-

quêtes sur la migration illégale.

Accord anti-esclavage

La conférence a mené à la création d'une coopération entre les réseaux de l'Église catholique et les forces policières, de façon à mieux protéger et défendre les victimes. Un réseau international, le « Groupe Sainte-Marthe », est né de l'accord « anti-esclavage » adopté entre l'Église et les forces policières.

Témoignages

Lors de la conférence, le pape François a aussi rencontré quatre victimes de la traite d'êtres humains. Celles-ci ont décrit comment elles sont devenues victimes de gangs de criminels.



Source: Vatican

Pour en savoir plus lire l'article de l'agence de nouvelles *Catholic News Service (CNS)* traduite en français sur le site de la Conférence des évêques catholiques du Canada :

http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/CNS_Reportage_Traite_des_personnes.pdf

Pour lire l'allocution du pape François : <http://www.zenit.org/fr/articles/trafic-d-êtres-humains-une-plaie-un-crime-contre-l->

Brésil 2014 : contrer la traite humaine

Le CATHII vous invite à adhérer à la **Campagne pour éliminer le tourisme sexuel et l'exploitation sexuelle** lors de la Coupe du Monde

du Brésil 2014 et à signer la pétition de la *Coalition régionale contre la traite des femmes et des enfants en Amérique Latine et*

dans les Caraïbes (CATWLAC).

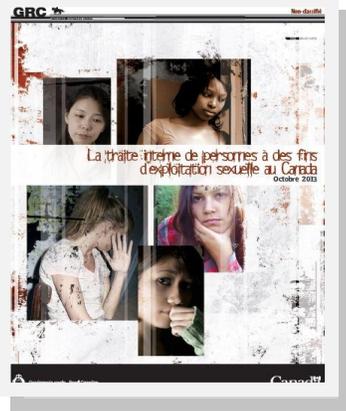
Plus d'information sur le site de CATWLAC : <http://www.catwlac.org/fr/> ●

Dans ce numéro :

SAFEKEEPING : exploitation sexuelle au Canada	2
Traite de personnes : peu de condamnations au Canada	3
Ressources	4
Nouvelles des membres	4



SAFEKEEPING : exploitation sexuelle au Canada



Le Centre national de coordination contre la traite de personnes (CNCTP) de la GRC a publié un rapport d'évaluation nationale concernant la menace sur la traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, résultat du projet SAFEKEEPING. Ce rapport fait suite au rapport « Séclusion » publié en 2010.

Le rapport indique que dans la majorité des cas, il s'agit de victimes de traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

Voici un bref survol des principaux constats du rapport :

Trafiquants

Les trafiquants sont le plus souvent des hommes, citoyens canadiens, âgés de 19 à 32 ans et de différentes origines ethniques. Les femmes trafiquantes travaillent généralement avec au moins un homme, qui est

parfois leur conjoint. Pour la moitié des cas, les trafiquants ont un lien avec un groupe criminel, les autres travaillent seuls ou avec des relations.

Les trafiquants gardent souvent tous les profits, en moyenne de 500 \$ à 1000 \$ par jour. Les clients sont souvent recrutés par la publicité en ligne. Les actes sexuels ont lieu dans des hôtels, des résidences privées et des lieux de divertissement pour adultes.

Victimes

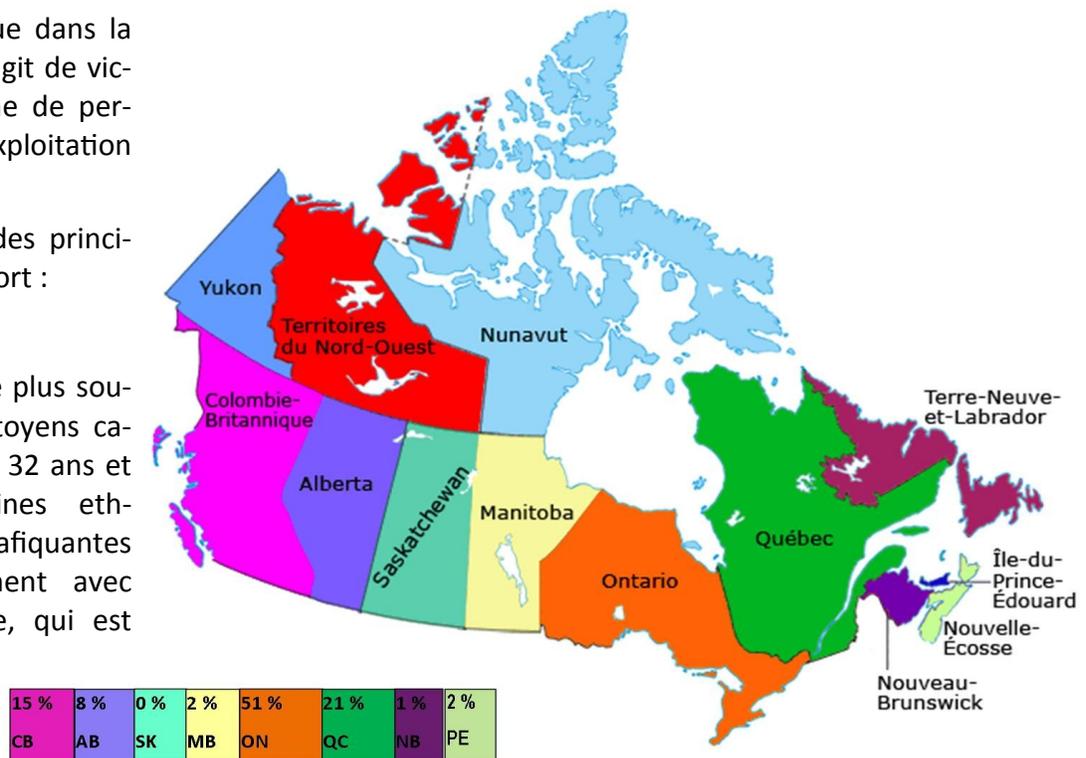
Les victimes sont des citoyennes canadiennes, âgées de 14 à 22

ans. Environ 40% d'entre elles sont mineures. Les plus vulnérables sont celles qui ont besoin d'argent ou d'affection.

Les moins de 18 ans et les danseuses dans les bars ou qui se prostituent sont plus susceptibles de devenir victimes de la traite de personnes. Près de la moitié des victimes n'ont aucune expérience des lieux de divertissement pour adultes ou de la prostitution.

Ce document est disponible dans les deux langues officielles sur le site du [CATHII](#). ●

Répartition des cas de traite de personnes par province (2007-2013)



Source: Statistiques Canada

Traite de personnes : peu de condamnations au Canada

Le rapport SAFEKEEPING indique que les changements législatifs conçus pour réprimer ceux qui font la traite de personnes vulnérables ont donné lieu à peu de mises en accusation et à encore moins de condamnations au Canada.

Depuis l'entrée en vigueur des changements au Code criminel en 2005, il y a eu 35 condamnations relatives à la traite des personnes, selon le plus récent rapport de *Sécurité publique Canada* (2012). Également, les chiffres de *Statistiques Canada* montrent que 125 personnes ont été inculpées entre 2005 et 2012 pour des crimes dont la

traite d'êtres humains était le plus grave. En 2013, le nombre a augmenté considérablement, mais plusieurs causes sont en appel. Plus de 90 % des condamnations pour traite de personnes au Canada concernent la traite interne.

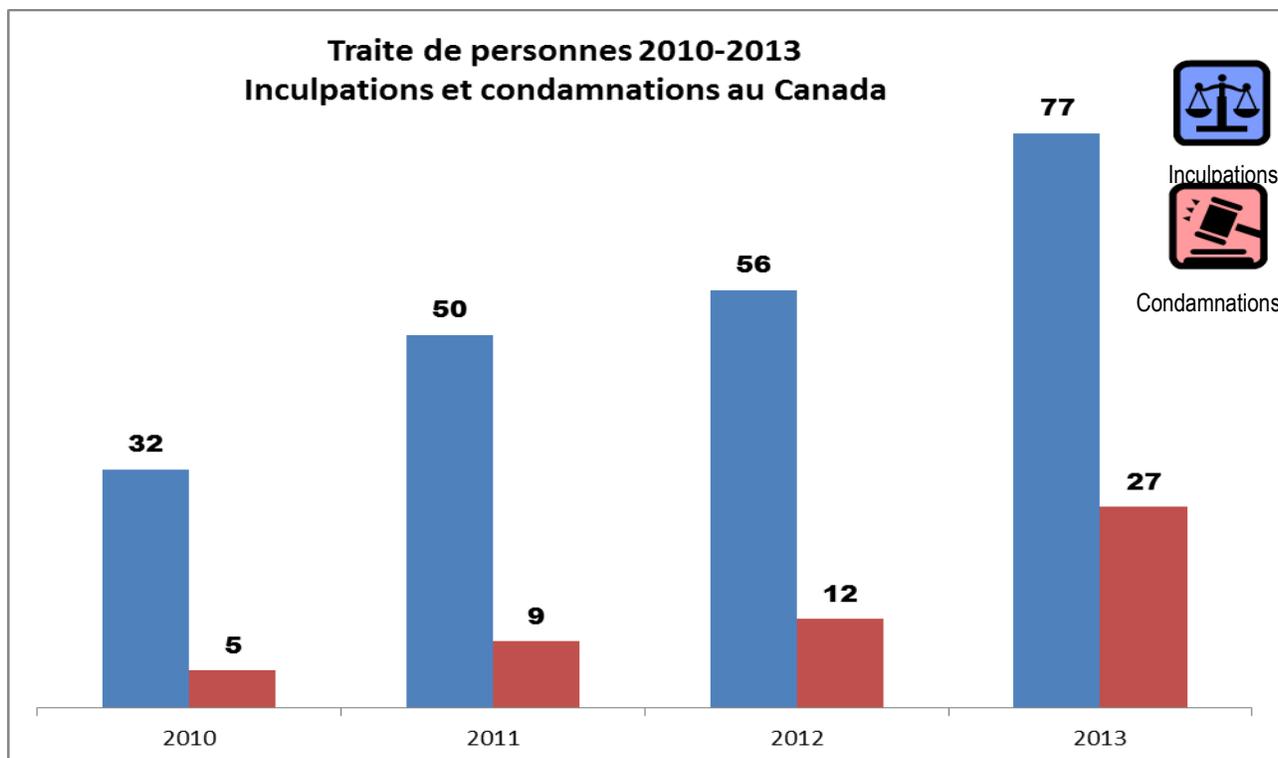
Peut être accusée de traite d'êtres humains toute personne qui force une autre à travailler ou à se livrer au commerce du sexe. Si reconnu coupable, un accusé s'expose à un maximum de 14 ans de prison et, si la victime est mineure, à un minimum de 5 ans.

Selon les intervenants judiciaires, les enquêtes sur la traite

de personnes reposent presque entièrement sur la coopération des victimes.

Un bilan s'impose. Selon, le CATHII, la stratégie adoptée par le Canada, à savoir de viser essentiellement les trafiquants, ne suffit pas à assurer une protection adéquate aux victimes et à leur permettre d'échapper à leurs trafiquants.

La traite de personnes soulève de nombreuses questions au-delà de celle liée à la criminalité. Ce faible taux de condamnations révèle la banalisation de l'exploitation des êtres humains tant à des fins d'exploitation sexuelle que pour le travail. ●



Sources: *Sécurité publique* et *Statistiques Canada*

Ressources

Air Canada : vidéos sur le tourisme sexuel

Au-delà des frontières, ECPAT Canada et la Fondation Air Canada se sont associés pour créer trois clips dénonçant le tourisme sexuel des mineurs. Ces clips sont présentés en vol depuis février 2014.

Pour visionner les clips en ligne :

<http://www.beyondborders.org/wp/videos-en-vol-dair-canada/>.

Lancement de la deuxième édition de « Traite de personnes : le Canada n'est pas à l'abri. »

Le cours de formation en ligne élaboré par Bureau de lutte contre la traite de personnes de la Colombie-Britannique (OCTIP) a été mis à jour afin de fournir une formation

aux fournisseurs de services de première ligne et aux premiers intervenants partout au Canada.

Pour en savoir plus :

<http://www.pssg.gov.bc.ca/octip/training.htm#fr>.

Travail, exploitation et traite humaine

La West Coast Domestic Workers' Association, en partenariat avec le Bureau de la Colombie-Britannique pour le Combat de la traite de personnes (OCTIP) ont créé un centre d'information (portail Web) pour les aides familiales, leurs amis et leurs réseaux communautaires. Le centre de documentation propose des informations juridiques et des liens vers



des ressources en ligne visant à prévenir la traite des personnes, en particulier chez les aides familiales.

Pour en savoir plus (anglais seulement) :

<http://preventionandsupport.wordpress.com/>. ●

Nouvelles des membres

Rencontre avec l'évêque de Saint-Jean-Longueuil

Le 11 avril dernier, Lise Gagnon snjm et Claudette Bastien snjm, membres du CATHII, ont rencontré Mgr Lionel Gendron, évêque de Saint-Jean-Longueuil pour lui parler de la traite de personnes.

L'objectif de cette rencontre était

de lui demander d'afficher quelques ressources sur la traite de personnes sur le site web du diocèse de Saint-Jean-Longueuil et aussi de donner quelques sessions de formation dans quelques paroisses de son diocèse. L'échange a été très convivial et Mgr Gendron s'est mon-

tré d'une grande ouverture au problème. Un suivi sera fait en juin.

Filles de la Sagesse

Félicitations aux Filles de la Sagesse, membre du CATHII, pour leur adhésion à UNANIMA International. ●

PROCHAIN NUMÉRO

- Activités des membres
- Traite humaine au Népal

Pour nous joindre :

info@cathii.org

www.cathii.org

Blogue : nouvellescathii.blogspot.com/

Facebook : www.facebook.com/CATHII.info

Twitter : twitter.com/Cathii_info